

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION  
TERRITORIALE, DE LA  
DECENTRALISATION, ET DU  
DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail – Liberté – Patrie

REGION MARITIME

PREFECTURE DU GOLFE

SECRETARIAT GENERAL

Division des Affaires Administratives  
Et Communes

N° 2022-21/PG/SG-DAAC

Lomé, le 02 NOV 2021

LE PREFET DU GOLFE

A

Monsieur le porte-parole du Front

Citoyen Togo Debout

Cel : 90-83-52-40

Lomé

Objet: Réponse à votre lettre du 21 octobre 2021

Monsieur le porte-parole,

J'ai l'honneur de vous informer, d'avoir accusé réception de votre lettre du 21 octobre 2021 par laquelle vous envisagez organiser une rencontre avec les populations, à travers un meeting de sensibilisation le samedi 06 novembre 2021 à partir de 14 Heures, à Kodjindji au quartier Bè à Lomé.

Comme vous le savez, l'état d'urgence sanitaire et les mesures décrétés par le gouvernement pour lutter contre la pandémie à la COVID-19 sont toujours en vigueur sur toute l'étendue du territoire national.

Dans ce contexte, la mesure de la distanciation physique par exemple ne peut, être respectée dans le cas d'un meeting. Pour cette raison, étant donné aussi que vous déclarez vous-même, être conscient de la menace que constitue la pandémie à la COVID-19, afin de préserver la santé de nos vaillantes populations, le meeting prévu pour le samedi 06 novembre 2021 n'est pas accepté.

Je vous prie de croire, Monsieur le porte-parole à l'assurance de ma considération distinguée.



Kossi Dzinyefa ATABUH  
Commissaire Divisionnaire de Police